

# **L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**

## **FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL**

**Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2011**

---

### **RAPPORT DE GESTION**

Le Conseil reçoit le rapport de gestion écrit de la directrice générale pour la période allant du 14 mai 2011 au 17 novembre 2011, des rapports du troisième trimestre destinés à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et de ses coopératives clientes, ainsi qu'un rapport interne concernant le respect des normes de service à la clientèle par l'Agence au troisième trimestre 2011.

La directrice générale introduit son rapport en attirant l'attention du Conseil sur le rapport annuel de l'Agence et la fiche de rendement du service à la clientèle, qui se trouvent tous les deux sur le site Web public de l'Agence. Les administrateurs analysent des problèmes tels que le chevauchement et le dédoublement de l'examen des budgets d'exploitation des clients par l'Agence et la SCHL et le plafond de six pour cent de la SCHL sur les coûts de gestion pour les clients faisant l'objet d'un sauvetage.

La directrice générale décrit les outils récemment terminés ou en cours d'élaboration qui aideront les gestionnaires de relations dans leur travail.

### **FINANCES**

Au nom du Comité des finances et de la vérification, le trésorier présente le rapport relatif à la recommandation de l'approbation du plan de vérification de 2011 et du budget pour 2012 et la réception d'un rapport concernant le programme de gestion des risques adapté à la taille d'une entreprise en cours d'élaboration par l'Agence. Le Conseil approuve les états financiers pour la période se terminant au 30 septembre 2011.

Sur la recommandation du Comité, le Conseil approuve plusieurs changements apportés à la Politique sur l'approvisionnement de l'Agence.

Sur la recommandation du Comité, le Conseil approuve la couverture d'assurance et les limites de l'Agence pour 2012, ainsi que la proposition de la direction sur l'impartition des services de gestion des technologies de l'information.

## **GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES**

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil approuve les changements apportés aux politiques de l'Agence sur les dépenses des administrateurs et les ressources humaines. Le Conseil approuve le plan de vérification de la conformité pour 2011 et une hausse du minimum et du maximum de l'échelle salariale de l'Agence à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le Conseil adopte une série de Domaines spécifiquement visés, soutenus par des indicateurs clés de rendement pour 2012. Ces domaines visés et indicateurs aideront l'Agence à orienter ses efforts vers des questions prioritaires dans le cadre de notre travail auprès des coopératives d'habitation clientes.

La vice-présidente présente les recommandations du Comité en ce qui concerne les outils de sondage pour les évaluations de rendement annuelles du Conseil et du comité, qui doivent être effectuées en janvier 2012, que le Conseil accepte. Puisque le dernier mandat permis, en vertu du règlement de l'Agence, de deux administrateurs comptant de longues années de service arrive à sa fin, les noms de plusieurs candidats éventuels sont annoncés.

Le Conseil effectue un entretien sur la séance de planification stratégique qui a eu lieu plus tôt au cours de la journée et désigne un groupe de travail pour continuer l'initiative de planification.